



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 10/10/2023
Reçu en préfecture le 10/10/2023
Publié le 11 OCT. 2023
ID : 087-218717809-20230927-2023047-DE

2023-047

**Nombre
de Conseillers :**

en exercice -23-

présents 16

votants 23

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**

Le 27 septembre

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 septembre 2023

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme ROCHETEAU, M PREUILH, Mme DA SILVA, M. BERGERON, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS.

ABSENTS : M. LAUSERIE, Mme LAURENT, M. FOURNIER, M. HAU, M. FIKRI, Mme LACOMBE, M. BÉNARD

Pouvoirs : M. LAUSERIE donne pouvoir à M. CHARVILLAT, Mme LAURENT donne pouvoir à Mme BESSE, M. FOURNIER donne pouvoir à Claudette ROSSANDER, M. HAU donne pouvoir à Marie-Hélène PAGLIONE-BISMUTH, M. FIKRI donne pouvoir à M. BERGERON, Mme LACOMBE donne pouvoir à Mme. DA SILVA, M. BÉNARD donne pouvoir à M. CHAUGNY

Madame Béatrice LE GUEN a été élue secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION MAIN COURANTE STADE DE FOOTBALL DU CENTRE BOURG

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'au budget de cette année était prévu l'installation d'une main courante pour le stade de football du centre bourg.

Une main courante est un équipement qui est placé autour d'un terrain de sport et qui a pour objectif de séparer la zone de jeu de l'espace réservé aux spectateurs.

Le montant total du projet est estimé 43 107€ HT.

Madame le maire propose de solliciter l'aide du Conseil Départemental et de la Fédération Française de Football.

Le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES	RECETTES
Installation main courante 43 107 € HT	Conseil départemental (30%) 12 932,10 €
	FFF- (50%) 21 553,50 €
	Commune 8 621,40 €

Envoyé en préfecture le 10/10/2023

Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le 11 OCT. 2023

ID : 087-218717809-20230927-2023047-DE



**SUITE DE LA DÉLIBÉRATION
DEMANDE DE SUBVENTION
MAIN COURANTE STADE DE FOOTBALL DU CENTRE BOURG**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- APPROUVE les travaux d'installation de la main courante au stade de football du centre bourg,
- SOLLICITE l'aide financière du Conseil Départemental et de la Fédération Française de Football,
- APPROUVE le plan de financement.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Claudette ROSSANDER

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 10/10/2023
Qualité : MAIRE